



# Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015

## 1 120 190 habitants dans l'Hérault

Émilie Auriac, Stéphane Méloux, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Hérault compte 1 120 190 habitants. Entre 2010 et 2015, le rythme de croissance de sa population (+ 1,4 % par an) est, avec celui de la Haute-Garonne, le plus élevé de la région Occitanie et classe l'Hérault au deuxième rang des départements de métropole, derrière la Haute-Savoie, ex-aequo avec la Haute-Garonne. L'Hérault gagne 15 130 habitants en moyenne chaque année, ce qui lui vaut d'être, avec la Haute-Garonne, l'une des deux locomotives démographiques de la région.

### Une dynamique démographique toujours très soutenue

Le dynamisme démographique de Montpellier rejaille sur une partie du littoral et le long de l'autoroute A9. L'aire urbaine de Montpellier (599 365 habitants) concentre les deux tiers de la croissance démographique du département. Entre 2010 et 2015, l'aire urbaine gagne près de 10 000 habitants par an. La croissance démographique est plus soutenue dans l'agglomération<sup>1</sup> de Montpellier, qui compte 428 909 habitants (+ 1,9 %) que dans la couronne périurbaine (+ 1,5 %). La population de la commune de Montpellier continue d'augmenter à un rythme très soutenu (+ 1,5 %), elle gagne en moyenne 4 060 habitants chaque année sur la période récente. Montpellier, avec 277 639 habitants, est désormais la 7<sup>e</sup> commune de France, devant Strasbourg. D'autres communes de l'agglomération bénéficient d'une croissance démographique très soutenue, supérieure à 4 %, comme Castelnau-le-Lez, Jacou, Juvignac, ou encore Grabels. Dans la couronne périurbaine de Montpellier, constituée de 94 communes, certaines communes progressent à un rythme élevé, comme Courmonsec ou Montarnaud.

Les autres grandes aires urbaines du département, Béziers, Sète et Lunel, ont également une démographie dynamique. La population augmente dans la quasi-totalité des agglomérations du département, notamment dans les deux plus importantes après celle de Montpellier, avec plus de 90 000 habitants : celle de Sète (+ 0,7 % par an en moyenne) et surtout celle de Béziers (+ 1,4 %). La croissance est particulièrement soutenue par ailleurs dans les petites agglomérations de Baillargues (+ 2,4 % par an), de Mèze (+ 1,9 %) et de Clermont-l'Hérault (+ 1,7 %). ■

<sup>1</sup> Au sens de l'unité urbaine

### 1 Population du département

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2015	Population en 2010	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)
<b>Hérault</b>	<b>1 120 190</b>	<b>1 044 558</b>	<b>+ 1,4</b>
Occitanie	5 774 185	5 518 106	+ 0,9
France métropolitaine	64 300 821	62 765 235	+ 0,5
<b>Grandes aires urbaines du département<sup>1</sup></b>			
Montpellier <sup>2</sup>	599 365	549 491	+ 1,8
Béziers	171 912	160 425	+ 1,4
Sète	91 281	88 116	+ 0,7
Lunel <sup>2</sup>	49 914	48 613	+ 0,5
<b>Principales unités urbaines du département<sup>1</sup></b>			
Montpellier	428 909	390 962	+ 1,9
Sète	91 281	88 116	+ 0,7
Béziers	90 841	84 716	+ 1,4
Lunel <sup>2</sup>	49 914	48 613	+ 0,5
Agde	26 946	24 567	+ 1,9

<sup>1</sup> Non compris les aires urbaines et les unités urbaines dont la ville-centre est hors département

<sup>2</sup> Y compris la partie hors Hérault

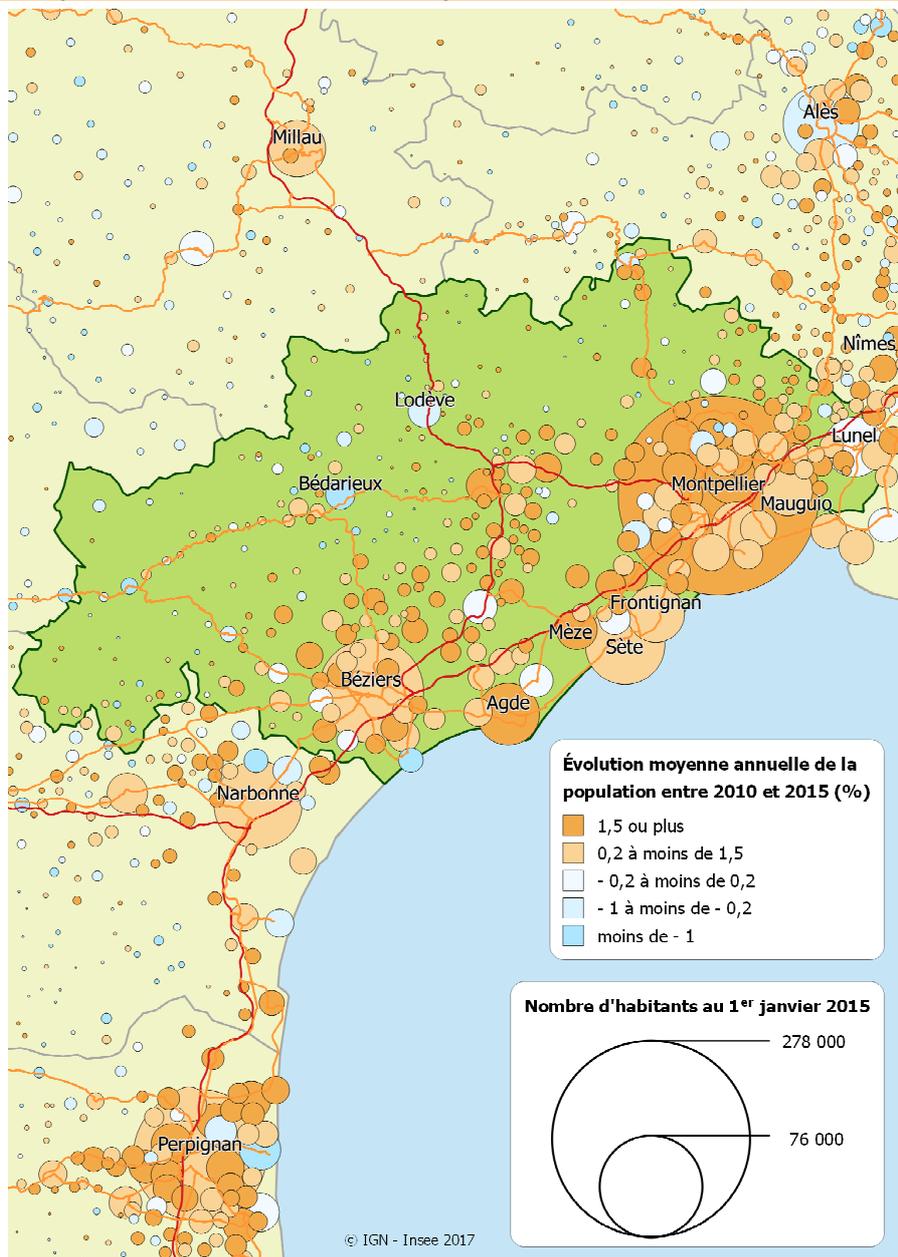
Source : Insee, recensements de la population.

### 2 Population des principales communes de l'Hérault

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

Principales communes	Population en 2015	Population en 2010	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)
Montpellier	277 639	257 351	+ 1,5
Béziers	75 999	70 955	+ 1,4
Sète	43 620	42 774	+ 0,4
Agde	26 946	24 567	+ 1,9
Lunel	25 178	25 277	- 0,1
Frontignan	22 771	22 526	+ 0,2
Castelnau-le-Lez	19 504	14 948	+ 5,5
Mauguio	17 219	16 307	+ 1,1
Lattes	16 298	15 927	+ 0,5
Mèze	11 537	10 523	+ 1,9

Source : Insee, recensements de la population



Source : Insee, recensements de la population

## Définitions

**Unité urbaine** : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas plus de 200 mètres entre deux constructions) d'au moins 2 000 habitants. Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

**Aire urbaine** : l'aire urbaine est la zone d'influence, en matière d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine. Si le pôle compte entre 5 000 et 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une aire moyenne.

Insee Occitanie  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :  
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :  
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

## Pour en savoir plus

- « Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015 - 5 774 185 habitants en Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n° 74, décembre 2017

- Populations légales 2015 sur toutes les communes de France

